

- poursuite de la mission de maîtrise d'ouvrage des travaux pour les constructions dont le conseil régional a la charge (lycées, centres de formation, bâtiments universitaires),
- développement de la base patrimoine des propriétés de la Région (logiciel CADOLE) et de la gestion domaniale,
- installation d'une cellule d'ingénierie thermique au sein de la direction.

## Culture et patrimoine

- Intégration d'un volet culturel aux prochains « contrats de territoire » en partenariat avec la direction de l'aménagement du territoire,
- intégration du service régional de l'inventaire du patrimoine au sein des services régionaux,
- transfert de propriété et de gestion du château de Châteauneuf en Auxois,
- premières actions de mise en œuvre du CPER 2007/2013 avec en particulier le projet phare Cluny 2010,
- entrée en responsabilité sur le cycle d'enseignement professionnel initial en matière de musique, danse, et théâtre en lien avec la direction de la formation professionnelle.

## Sport et jeunesse

- Mise en œuvre des contrats d'objectifs conclus pour trois ans avec les ligues sportives et soutien à la structuration du mouvement sportif régional (possibilité d'aide à la mise en œuvre de projets innovants par les clubs),
- approfondissement de l'aide au développement des pratiques individuelles en direction en particulier des lycéens et des personnes présentant un handicap physique ou mental,
- soutien à la construction d'équipements sportifs régionaux, aux sportifs de haut niveau, aux manifestations sportives d'intérêt régional, à l'emploi sportif en milieu rural ou aux centres de formation des clubs professionnels,
- mise en œuvre du CPER 2007/2013 sur les installations sportives dijonnaises phares, avec en particulier la rénovation du stade Gaston Gérard.

## Lycées et formation initiale

### 123 lycées en Bourgogne :

- 66 lycées publics Éducation nationale
- 12 lycées publics de l'Agriculture
- 21 lycées privés sous contrat
- 21 lycées privés agricoles
- 3 établissements régionaux d'enseignement adapté

## Culture et patrimoine

### Musique Danse Bourgogne

Villa Messner - 5, rue Parmentier - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 68 26 00

### Agence technique régionale (A.R.T.D.A.M.)

7, rue du professeur Louis Neel - 21600 LONGVIC  
Tél. : 03 80 67 22 06

### Fonds régional d'art contemporain (F.R.A.C.)

49, rue de Longvic - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 67 18 18

### Centre régional du livre (C.R.L.)

29, rue Buffon - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 68 80 20

### Centre régional du jazz (C.R.J.)

3 bis, place des Reines de Pologne - 58000 NEVERS  
Tél. : 03 86 57 88 51

### ARSYS - Bourgogne

89450 VEZÉLAY  
Tél. : 03 86 32 34 24

### Atelier régional de restauration des éléments du patrimoine - (A.R.R.E.P.)

Rue Saint-Martin - 21250 SEURRE  
Tél. : 03 80 21 16 31

## Sport et jeunesse

### Comité régional olympique et sportif (C.R.O.S.)

Centre municipal des associations  
2, rue des Corroyeurs - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 41 77 59

### Centre d'éducation populaire et de sports (C.R.E.P.S.) de Bourgogne

15, rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 65 46 12



# Pôle éducation, culture et sport

## Apprendre Découvrir Bouger



## Favoriser la réussite des lycéens

## Valoriser un patrimoine exceptionnel

## Dynamiser la culture vivante

## Soutenir la pratique sportive

- Favoriser la réussite des lycéens et assurer l'égalité des chances,
- offrir à la communauté éducative des conditions de travail satisfaisantes,
- préserver et valoriser un patrimoine exceptionnel,
- agir pour la vitalité de la création culturelle,
- rapprocher l'offre culturelle des Bourguignons et les Bourguignons de la production culturelle,
- contribuer au développement de l'ensemble des pratiques sportives et encourager la pratique du sport par tous, et notamment par les jeunes et les personnes à mobilité réduite.

Tels sont les objectifs qui devront encore trouver leur application au cours de cette année 2007.

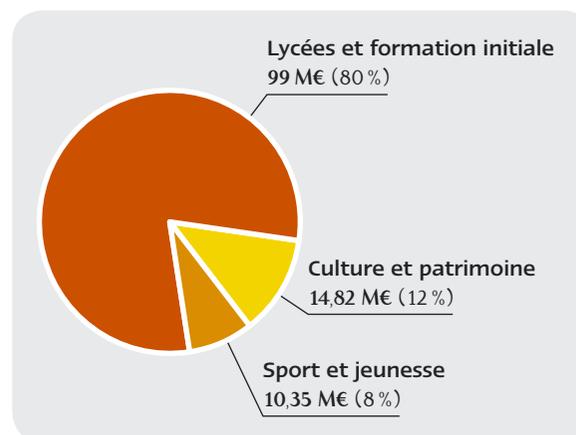
Pour les atteindre, la Région Bourgogne développe une politique de contractualisation ambitieuse avec ses principaux partenaires :

- conventions d'objectifs et de moyens avec chaque lycée public de Bourgogne,
- contractualisation avec les lycées privés,
- conventions pluriannuelles de développement culturel avec les acteurs du monde culturel,
- conventions d'objectifs 2007/2009 avec les ligues sportives.

Plus de 124 millions d'euros en crédits de paiements seront mobilisés au budget 2007 pour mettre en œuvre ces ambitions régionales.

## du Pôle éducation, culture et sport

(en crédits de paiements en € et %)



## Chiffres clés du pôle

**plus de 18 % des crédits de paiement du budget 2007 de la Région**

(hors réaménagement de la dette)

**Lycées et formation initiale** ..... 99 M€

**Culture et patrimoine** ..... 14,82 M€

**Sport et jeunesse** ..... 10,35 M€

Budget total	124 175 000 €
En investissement	72 569 918 € soit 58,5%
En fonctionnement	51 605 082 € soit 41,5%

## L'année 2007 sera marquée par :

- la poursuite de la mise en œuvre des transferts de compétences issus de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, avec, en particulier, le transfert des personnels techniques, ouvriers et de service des lycées publics ainsi que le transfert et le financement du service régional de l'inventaire général du patrimoine,
- la première année de mise en œuvre du contrat de projet Etat-Région 2007/2013.

## Lycées et formation initiale

Poursuite de la mise en œuvre de la loi du 13 août 2004 transférant à la Région les missions d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général et technique dans les établissements publics dont elle a la charge avec :

- réflexion sur l'évolution du service de restauration et d'hébergement des lycées publics imposée par la loi,
- préparation de la territorialisation de l'action régionale à l'égard des lycées,
- expérimentation d'un budget participatif dans les lycées,
- reconduction du Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne,
- élargissement du nombre de lycées disposant d'un kiosque presse,
- renforcement des actions menées dans le cadre du plan de réussite scolaire, dont la carte ACCESS qui offre aux lycéens des avantages dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs.

## Direction technique

- Poursuite de la mise en œuvre de la programmation du programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2006/2010 dans chaque établissement, en étroite collaboration avec la direction des lycées et de la formation initiale et en accentuant la dimension environnementale (HQE) dans les constructions et rénovations,
- poursuite des travaux de réhabilitation des hospices de Vézelay (89),